

Quatre règles de cohérence du dossier de soins — testées sur 24 mois

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Passées sur 61 320 relevés entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2025 · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Aucune de ces règles n'est en vigueur : elles sont écrites, mesurées et posées sur la table. Une règle n'entre en service que validée par l'infirmière coordinatrice. Elles portent sur la COHÉRENCE FORMELLE du dossier — présence, horodatage, trace d'exécution — jamais sur l'interprétation clinique d'une valeur.**

Les quatre règles, avec ce que chacune remonte et ce qu'elle laisse passer

Règle	Ce qu'elle remonte	Remontées sur 24 mois	Confirmées par un infirmier	Fiabilité
A	Constante présente dans la mémoire d'un appareil du service et absente du dossier à 20 h	2 218	2 141	96,5 %

Règle	Ce qu'elle remonte	Remontées sur 24 mois	Confirmées par un infirmier	Fiabilité
B	Constante identique au chiffre précédent au dixième près sur trois relevés consécutifs	486	344	70,8 %
C	Acte du plan de soins sans trace d'exécution ni de non-exécution motivée à la fin du tour	1 042	981	94,1 %
D	Donnée reportée au dossier sans horodatage de relevé	306	289	94,4 %
Ensemble	Écarts distincts couverts	4 052 remontées	3 402 écarts distincts	92,7 % des 3 668

Pourquoi 4 052 remontées ne font que 3 402 écarts : un même événement déclenche souvent deux règles — typiquement A et D. **Le chiffre qui compte pour vous est celui des écarts distincts, pas celui des alertes**, et c'est celui-là qui est reporté au bilan.

La règle B à 70,8 % — pourquoi elle se règle résident par résident

142 des 486 remontées de la règle B n'étaient pas des anomalies : chez **huit résidents stables**, la répétition d'une valeur au dixième près sur trois relevés est réelle et attendue. **Une règle qui se trompe une fois sur trois se désactive au bout de trois semaines, et c'est le pire résultat possible : le service perd aussi les 344 vrais cas. Le réglage proposé est donc par résident et non pour le service** — la règle reste active pour les 76 autres, et les huit sont listés nommément dans le paramétrage, avec la date de la décision et son auteur.

Réglage	Résidents concernés	Remontées attendues sur 12 mois	Part confirmée attendue
Règle B active	76	172	Environ 92 %
Règle B désactivée, réexamen au trimestre	8	0	—

Ce que les trois premières laissaient passer — et pourquoi la règle D a été écrite

306 données étaient bien au dossier, complètes en apparence, et **sans l'heure du relevé**. Elles sont invisibles pour les règles A, B et C — la donnée est là. **Elles sont pourtant inexploitable pour tout protocole horaire** : une glycémie sans heure ne se rattache ni au repas ni à l'injection, **et c'est le rattachement qui fait le sens. La règle D les remonte le jour même, tant que le soignant qui a fait la mesure est encore en poste et peut donner l'heure.**

Règles A / B / C / D mises en service par l'infirmière coordinatrice, le : _____

Où arrive une remontée, et c'est un choix de conception : chez un infirmier du service, dans la transmission du jour, sous la forme d'une case ouverte. Aucune remontée n'alimente un tableau de bord de direction, et aucune n'est comptée par soignant.

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.